

L'ACILOT

Abonnement :

Un an fr. 2,50
Six mois » 1,30

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Si l'Éditeur desbour'rou
Tout Nivelles périrou.

ANNONCES :

Ordinaires, 10 centimes. — Judiciaires, 25 C^{ms}.
Réclames, 50 centimes (la ligne).

ON TRAITE A FORFAIT.

ON PID DINS LE STREVIRE.

Nous attendions avec une impatience un peu craintive la représentation wallonne annoncée par la Ligue des Capacitaires : la charmante comédie de M. Etienne serait-elle rendue avec le naturel et l'entrain que nous avions admirés chez les interprètes jodoignois? (1) Le public, mis pour la première fois en présence d'une pièce wallonne de longue haleine, prendrait-il goût à la chose? Le texte nivellois, élaboré dans le plus grand secret par le camarade *Chipotia*, serait-il assez respectueux du texte original, et, d'un autre côté, le traducteur aurait-il su remplacer à propos une expression de terroir par l'acilotisme correspondant?

Autant de questions que la soirée de dimanche dernier a parfaitement résolues : *On pid dins le strevire* a été rendu de maîtresse façon; le public y a pris grand plaisir et *Chipotia* s'est acquitté de sa tâche, très délicate, avec conscience et bonheur.

On avait d'ailleurs eu la main heureuse en choisissant *On pid dins le strevire* : la pièce de M. Etienne est très-gaie, très-mouvmentée; le dialogue en est vif et contient de nombreux *r'nasis*; les caractères, une fois posés, ne se démentent jamais et bien que le dénouement se laisse deviner, l'intérêt ne cesse d'être soutenu, grâce à d'habiles incidents.

Nous félicitons vivement M^{lles} Léontine et Marie Deligne, qui ont rempli les deux rôles féminins avec beaucoup de naturel et d'aisance; MM. François Brulé, Baudoux, Chappelle, Dusépulchre, Dons, etc., ont également bien mérité les applaudissements qu'à mainte reprise le public leur a décernés.

Le théâtre wallon a donc remporté, dimanche, son premier succès à Nivelles. Ce fut, pour nous, un spectacle bien agréable que celui de cette salle écoutant, avec un plaisir visible et parfois même trop bruyamment exprimé, notre vieille langue savoureuse, notre wallon familier, un peu gouailleux, un peu brusque, mais sain, vivant et pittoresque.

Je le demande aux acteurs de *Cartouche* « grand drame en cinq actes et huit tableaux » : ne seraient-ils pas, mieux récompensés de toutes leurs peines, si, au lieu de s'atteler à des œuvres indigestes qu'il leur est, non-seulement difficile, mais impossible de rendre, ils interprétaient des pièces taillées pour eux, écrites dans leur langue et ne sortant en rien de leur milieu?

Nous n'avons nullement la prétention de vouloir guider nos sociétés dramatiques; mais nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer franchement notre avis au sujet des programmes qu'elles exécutent en public et qu'elles livrent, ainsi, à l'appréciation de tous.

STOISY.

Boîte du Journal.

A *Mouni*. — Nous regrettons de ne pouvoir publier votre récit: il est un peu trop odorant.

Nous prions instamment les personnes qui veulent bien nous envoyer des communications de quelque importance de les écrire en laissant une très large marge,

(1) Voir l'*Acilot* du 29 septembre 1889.

la moitié de la feuille, autant que possible. Cette disposition de copie nous permettrait de faire plus facilement les quelques corrections que nous croyons devoir apporter parfois au travail qui nous est remis, et nous dispenserait de recopier entièrement certaines communications.

Un lecteur qui signe *Kalmouc*, nous signale un accident causé par l'ouragan dans la nuit de dimanche dernier. L'enseigne d'un de nos libraires aurait été arrachée par la violence du vent et aurait été trouvée sur la rue par deux promeneurs atardés très intrigués de cette trouvaille.

Un de nos canons communaux, *l'Inradgi*, nous adresse, par l'intermédiaire de *Manu du Cour R'nand*, l'étrange lettre que voici :

MONSIEUR L'GAZ'TI,

C'est pou vo dir' que nos vijons,
Despu' quequ' temps, des r'clamations
Din l'*Acilot*, au rappourt de c' que
I n' d'a pu qui vu, d' nous au' l'wé,
Desquerinchi, pou les d'jous d' fiess',
Que no volons d'jurer d' no less'.
I d'a même, on pnt l' z' eiter
Qui vont l' t'avau d' la ville proner
Qu' nos avons peu d' no desraind'gi,
Tell'min qu'asteur no stons vaûri.
La saquants mwes que nos astons
Su l' langu' des d'gins qui l' z'ê cwéyont;
Ça chagrinn' d' iess' au mauvais no
Quand on n'a ni n' seûl tatch' a s' dos.
Nos avons toudi travayî

Sans tachi,

Eyê ça despu Vandernott!
Mais asteur no n' savons pu hott!
Qu'on seuch' bi què si l'*Inradgi*
— L' cien qui vi ci vo ramad'gi —
Broc à l'âie, l' vaian Rif tout d'ju
D'jocquont.... c'est qu'i n' d'in polont pu.
Qu'i no layonss', fi, bi tranquie!
Si no d'allons co d'su l' briqu'rie
D' nous au' nos n'ousons pu respont':
Si nos sclatons, c'est pou leu compt',
Eye qu' nos cwelchons *Manuel*,
Bernard ou bi *Paul Lardnel*,
Et' dossée, c'est ieuus qui l'aront...
Vo l' virez, i s' d'in r'pintiront.
D'aut' chous' vos ari d'vu parler,
V'la qu' qu' l'ou f'clamer:
C'est qu'a l' plac' de doula leyî
Des vijons d'gins qu'ont bi siervi
S'inrouyî dèdin leu s'le trau

D'amigo,

Eius qu'à tous noumints
On vi no s'itchi pou vijons
Des *Savotard* et des *Godfrin*,
Qui v'font ei no cachî chaquin',
On arou d'ja d'vu no baguî
Din l' musée, pou bi no lod'gi...
Putou qu' leu moncha d' maquaiences,
Qu' ca n' sier' à ri, qu' c'est sans avance
Leus bias ochats d' inamouth', qu'ont sté

Desterré

Delours du l'char d'in loqu'li,
D'jé l' sais bi.

A l' plac' qu'in no n'iant là
On r'compinsrou l'we vis stalats!...
Vo vourez bi din vo gazette
Pou dimanche' qui vi, mett' em' lette.
Et si quetfwe vos vos r'fusi
D'j vos invoirou tout d' suite l' huchi:
Eye la d'sus, Moncieu, arvwèr...
I n' faut ni là trop m' d'in voulvèr.

L'INRADGI.

R. Quand vos r'levrez co l' cu d'avant, l'ami, vos wètrez
d' d'aller passer vo mauvaiche himeur ailleurs què douci.
Ey à c' l'heure, si vos attrapi quèd'fwe l' société archéologique
à vos aies, en' vènez toudi ni d'in avwèr à nous.

Nivelles, le 28 Janvier 1890.

Monsieur le Rédacteur,

Je suis un petit toutou, bien doux et bien humble, et je viens
demander l'hospitalité des colonnes de votre estimable journal

pour vous signaler la situation malheureuse que m'a faite, ainsi
qu'à mes congénères, l'ordonnance de police nous condamnant
à la muselière.

Il est réellement pénible de constater le peu d'humanité
dont on fait preuve à notre égard; c'est ainsi qu'au moindre
hurlement de douleur que pousse un des nôtres atteint d'influenza,
un décret intervient aussitôt, nous astreignant au masque de fer,
et ce, sous prétexte de rage.

La mesure devrait, semble-t-il, être générale et cependant elle
ne l'est pas; nous entendons, en effet, journellement, traiter
d'enragés ceux-là même qui ordonnent notre martyre, et jamais
aucun d'eux ne s'est vu appliquer le baillon.

Dieu sait pourtant s'ils le méritent!

La tolérance que l'on pratique à leur égard devrait bien être
étendue à notre malheureuse race et nous vous prions d'intercéder
pour nous, mon bon rédacteur, et de faire en sorte que l'inter-
diction prise soit levée immédiatement. J'ai tant de confidences à
faire à mes petites connaissances!

En attendant les effets de votre heureuse intervention, daignez
recevoir, au nom de tous mes camarades, l'assurance de mes
sentiments reconnaissants. MTRA.

R. Qu'est-ce que c'est? Nous trouvons, nous, que l'on agit
très sagement en vous mettant dans l'impuissance de nuire.
Comparaison n'est pas raison: si quelques-uns de nos pareils sont
sujets à la rage, qu'on n'hésite pas à les museler; mais ce n'est
point parce que l'on ne prend pas assez de précautions, que l'on
devrait n'en plus prendre du tout.... Et maintenant, à votre
panier, mademoiselle, ou nous allons chercher le martinet!

A DROITE ET A GAUCHE.

La grande majorité des Nivellois ne connaît
pas l'œuvre remarquable qui valut à M. Levêque son
récent succès au concours de Rome. Nous avons dit
son succès, car si quelques-uns avaient pu voir un
échéec dans la décision du jury écartant notre concitoyen
du concours, la seconde décision du même jury,
l'appelant au partage du prix avec ses concurrents, a
dû détruire cette première impression.

Pourquoi n'exposerait-on pas, dans une des salles
de notre académie, par exemple, le tableau de M.
Levêque? Ce dernier ne se refuserait pas à le céder
pendant quelque temps et la ville serait sans doute
heureuse d'ouvrir toutes grandes, à l'artiste et au
public, les portes d'un de ses établissements.

Tout Nivelles, nous en sommes certains, irait voir
cette œuvre que la presse belge a été unanime à louer,
et en admirant le talent de M. Levêque, nous ferions
mentir le vilain proverbe d'après lequel on n'est
jamais roi dans son pays.

Il serait désirable, pour nos sociétés dra-
matiques et surtout pour le public (qui chaque fois
s'impatisse de la longueur des entr'actes), que la scène
de la nouvelle salle des fêtes fût munie d'un système
de coulisses permettant les changements rapides des
décors. Dans ce but, il suffirait que la ville fit con-
struire six carcasses de coulisses légères et solides et
une paroi de fond contre lesquelles chaque société
appliquerait des décors peints sur toile. De cette façon,
on ne verrait plus, comme aujourd'hui, les parois de
la scène rapidement détériorées par les nombreux
clous qu'on y doit enfoncer pour maintenir des décors
branlants.

Un commencement d'incendie, cau-
sé par l'explosion d'une lampe à pétrole suspendue
dans le magasin, s'est déclaré lundi soir chez M. Léon
Vinclair; grâce au sang-froid d'un consommateur,
M. Robert-Dubois, les flammes furent rapidement

étouffées au moment où elles commençaient à menacer le plafond.

Si cet accident fût arrivé l'avant-veille, il eût peut-être empêché M. Louis B. de faire, au jeu de whist, dans la même maison, une grande misère sur table.

Il y a quelques semaines, M. Oscar H. avait fait un solo-chelem, toujours chez M. Vinclaire.

Le « bouc Ringuet », que tout Nivelles connaît, a été mis en vente lundi et adjugé pour la somme de sept francs.

Pourvu que l'acquéreur ne l'emmène pas trop loin de notre ville, car il mettrait les propriétaires de chèvres dans un cruel embarras.

Les Aclots qui iront se promener dans les environs de Monstreux seront désormais privés des parfums que cet animal répandait à une grande distance et qui étaient devenus une célébrité locale.

Après l'Influenza voici la rougeole.

Un grand nombre d'enfants en sont atteints; jusqu'ici l'épidémie ne présente guère de danger.

L'école du Béguinage a dû fermer ses portes, faute d'élèves; sur quatre-vingt-sept enfants, on a constaté quatre-vingts absents.

Un vacher s'était décidé, j'ignore pour quel motif, à en finir avec la vie.

On le trouve, un jour, pendu dans son étable; seulement, il avait placé le ceud coulant en-dessous des bras.

— Bi, Djean, qué faites-là? lui demande le fermier.

— Djé sus pindu.

— C' n'est ni d'ainsi qu'o s' pind, c'esst à vo cou qui fallout mette el courte.

— Djé asprouvé d'ainsi, mais djé n' savous pus ravvère em' n'haleine!

Nécrologie.

M. et M^{me} Gustave DEFALQUE viennent d'être cruellement éprouvés par la mort de leur mère, M^{me} veuve Louis GAILLY, décédée à Haut-litre le 24 janvier 1890, à l'âge de 64 ans. Nous sympathisons à la douleur de la famille.

Une honorable famille de notre ville vient d'être frappée dans ses plus chères affections par la mort de M^{lle} Julia DUJACQUER, décédée jeudi dernier, à l'âge de 16 ans.

Nous présentons à la famille de la défunte nos plus sincères compliments de condoléances.

Actes officiels.

Par arrêté ministériel du 27 janvier courant, la prochaine session des examens de capacité électorale est fixée aux samedis 1^{er}, dimanche 2 et lundi 3 mars 1890, à 9 heures du matin.

AU SPIRITE.

O d'in pâle comme dé l'estwelle à queue, dé cé spirite-là! Du train qu' ça va, les méd'cins pourront bi rate pinde enn' besace à leu dos et d'aller briber; persône enn' vù pus d'ieuss, è i n' faut pus qu' lé spirite; el cien d' Braine-Chateau, bi-n-intindu, pa' c' qu'i paraît qué l' cien d'Osqueurk (qu'o d'avout tant parlé dins l' couminch'mint) est passé d' moude et qu'i n' vaut pus ri.

Tout ça, c'est l' langue des dgins; pour mi, comme djé n'ai jamais d'vu passer pa' leus mains et qué djé n' sus ni co presse à d'aller l'zes trouver, iun c' l'enn' bwèche et l'oute c'esst in fagot.

Mais il est toudis vrai d' dire qué pou l' moumint, c'esst enn' vraie procession à Braine-Chateau: il a des dgins dins l' villatche co pire qué quand c'est l' pèlerinatche de Notre-Dame au Bos, eie, à c' qu'i paraît, in servant in mot, o pùt r'téni ses places comme à l' baraque.

Mais çu qu'il a d'pus drolle, c'est qu' tout l' monde coure au spirite, et qu'in coup r'vènu, i n'a persône qui vùt dire qu'il a sté; co mèieux qu' ça, les Aclots, pou fé chénance dè ri, vont qué l' train à Baulé, fource qu'i sont gênés de d'mander à l'Ess in coupou pou Braine-Chateau. A leu place, djé dirous

A chacune de ces dates, il pourra y avoir une séance du soir, qui commencera à 8 heures.

Chaque séance durera au plus trois heures, indépendamment des opérations préliminaires.

FOLKLORE.

MARIE-MADELEINE.

Marie-Madeleine, à l'âge de quinze ans, Il n'avait pas de plus belle enfant.

Son père alla lui demander:

— « Marie-Madeleine, veux-tu te marier? »

— Voici un prince, voici un roi:

• Prenez celui qui vous plaira. »

— « Je ne veux prince, je ne veux roi;

• A marier je ne le suis pas. »

— « A marier, si vous ne l'êtes pas,

• Hors du pays il faut vous en aller. »

Marie-Madeleine prit ses blancs souliers,

Son beau livre et son beau chapelet.

En s'en allant, elle fit une rencontre,

Une rencontre d'arbre de blanches épines.

— « Bonjour, arbre de blanches épines;

• Quel conseil allez-vous me donner? »

— « Je ne suis pas l'arbre de blanches épines;

• Je suis la mère de Jésus-Christ.

• Allez tout droit à Jérusalem:

• Vous trouverez Jésus au dîner;

• Vous vous mettrez en-dessous de la table,

• Comme une enfant abandonnée;

• Avec les larmes de vos beaux yeux,

• Vous laverez les pieds à Jésus;

• Avec vos beaux cheveux frisés,

• Vous les essuieriez.... »

Ceux qui chanteront cette chanson

Auront cent jours de pardon;

Ceux qui l'écouteront volontiers

En gagneront la moitié.

Recueilli à Anderlues (Hainaut).

Bibliographie.

Nous venons de recevoir les tomes XIII et XIV du *Bulletin de la Société Liégeoise de littérature wallonne*. Ces deux volumes, contenant ensemble près de 800 pages, sont presque entièrement consacrés à la publication des travaux couronnés par la Société, à la suite des concours de 1887 et 1888.

Ils sont d'une lecture très agréable, grâce au mérite des concurrents et à la variété des questions mises au concours: on y trouve des comédies, des scènes populaires, des chansons, des contes, des glossaires, des travaux folkloriques, le tout signé de noms bien familiers à ceux qui s'occupent des lettres wallonnes: Brahy, Bury, J. Defrecheux, Gérard, Kinable, F. Poncelet, Salem, Tilkin, etc.

Heureux Liégeois! Le goût des études wallonnes devient là-bas de plus en plus vif et ces études — que magnètes fois, ici, nous avons vu traiter avec un dédain ridicule — y passionnent les esprits les plus cultivés et les plus sérieux.

dins n'in satche.

Thiophile, in ptit ménadgi qui d'meure ci tout près dé l' ville, vwet, in djou, in ligeant l' Nivelloise, l'annonce d'enne vinte dé vatches à Braine-Chateau, et comme i sondgeout djustément à d'in cachi ieune pou rimplacer s' Gipsinne qui stout crève in vélant l'année passée, el djou dé l' vinte vènu, i met s' bia saurot, i prend s' baston eie vella parti à pids pou Braine-Chateau.

In intrant dins l' villatche, i vwet n' masse dé dgins qui v'innent dé l'estation et qui s'in d'allinent tout leu pus rate pa dlez l' place.

— Hasard qué c'est des ciens qui vont à l' vindue étout, disst-i Thiophile; djé m'in vas les sure, pa' c' qué djé n' sais ni au seur éiusqué c'est.

Eié sans pus d' longs contes, il inte avé ieuss dins n'in cabaret tout près d' l'église. Elle place astout toute pleine dé dgins; Thiophile commande enn' pinte comme el-z-antes, et in même temps qu'o li z'appourte, e' feume du cabaret li donne in pit cartou avé l' liméro di-chett.

— Tenez, qu'essi-ce ça? disst-i in li-même, in r'tourant l' boquet d' carton intré ses dwegts. D'in v' d'a co ieune: dj'ai djà vu des cabarets, comme à l' Pomme d'or, à Nivelles, éiusqu'o vos d'nout enn' bwesse d'allumettes avé vo pinte; mais in liméro? Est-ce qué, par hazard, il arout n' lot'rie tantout pou

Voilà trente ans qu'ils travaillent d'arrache-pied et la matière est loin d'être épuisée (épuise-t-on l'océan?). Nous n'avons rien fait ici et notre champ, aussi vaste que le leur, est demeuré vierge: mais un petit groupe de Wallons, ardents et tenaces, vient d'en entreprendre le défrichement et nous avons la confiance qu'on ne le laissera pas isolé.

M. Julien Delaite a bien voulu nous adresser un tiré à part de son *Glossaire des jeux wallons de Liège*, couronné par la Société liégeoise de littérature wallonne.

Nous venons de terminer la lecture de cet intéressant travail: à côté de quelques expressions qui nous sont inconnues, nous y trouvons une foule de locutions et de pratiques enfantines en usage ici comme à Liège.

M. Delaite nous rappelle, par un simple mot wallon ou par une courte explication, tous les jeux que nous avons si bien connus... autrefois et qu'il nous arrive encore de regretter.

N'avons-nous pas joué, comme les petits Liégeois, au *tchat courri* (1), à *merbes* (2), au *racapia* (3), à l' *balle*, au *cinci* (4), au *muche caiau* (5), au *skette caiau* (6), aux *mestis*, au *ptit boubolet* (7), au *rwé* (8), au *falu* (9), etc.?

Et n'avons-nous pas vu, comme eux, martyriser des hannetons, *fé d'aller des cascognettes* (10), *danser à l'courde* (11), *d'aller à scasses* (12), et *fé l'ni des plakes* (13)?

Stoisy.

FÊTES ET CONCERTS.

LIGUE DES CAPAGITAIRES. — Dimanche dernier a eu lieu, devant un public nombreux, la belle fête que la Ligue des capagitaires nous avait annoncée et dont une regrettable distraction nous a seule empêché de publier dimanche dernier le programme.

Nous avons d'abord eu le plaisir d'entendre la charmante ouverture de « l'Esclave de Camoëns », exécutée par la symphonie sous la direction de M. E. Pietquin. On nous assure que cette symphonie, formée pour la circonstance, par un groupe d'amateurs de la ville, n'est nullement une section de la Ligue, ainsi que l'annonçait le programme.

M^{lle} Courtoy a déclamé « La Robe » avec une grâce parfaite et une délicatesse exquise.

M^{lle} Aerts, dont nous nous plaisions à constater le talent et les progrès lors de la fête des ex-sous-officiers, a chanté avec méthode et entrain une jolie valse de Fauré « Stella » aux applaudissements de l'assemblée.

L'hymne sacrée, du même auteur a été fort bien rendue par notre charmante cantatrice nivelloise, heureusement secondée par MM. Aloy, Jadin et Despret.

Le ténor, M. Tastenhoye peut aussi revendiquer une bonne part de succès pour sa romance « Les heures ».

Mais ce qui a surtout soulevé les applaudissements, c'est le duo des « Dragons de Villars », qu'il a supérieurement exécuté avec M^{lle} Aerts.

Quant à M. Collard, il a dit, avec un rare talent d'imitation, plusieurs scènes qui ont été fort bien goûtées. FRICK.

(1) Pouce, (2) Méyes, (3) Calotte, (4) Bataye, (5) Caché li stou, (6) A l'caye, (7) Pus foirt chivou, (8) Rot, (9) Tahay, (10) Claqueus, (11) Coïde, (12) Roter so des heuses, (13) Placards.

tous des ciens qu'ont v'nu à l' vindue. C'esst dé sarout co iun d' plan d' notaire pou rattirer les dgins!

— Liméro quatte! qu'in djoune homge v' crii à l'huche dé l' place à costé.

Eyé l' cien qu'avout c' liméro là sterleffe ey i sut l' gaïard.

— Bi, vlà l' première nouvelle, es' t'ellàle! djé n' d'in r'vi ni; ça fait qu'o va daller d'ainsi chaque à tour pou vir les vatches? Dj'ai djà vu qué dsus les grandes vindues o m'tout in liméro à l' queue des biesses qu'o dvout sposer, mais donner in liméro aux ciens qui vnont pou les acheter, c'est co pus pire! Bi, i n' faut ni iesse pressé, et du train qu' ça va, el notaire dévra scréner.

Après l' liméro quatte, ça sté l' tour des suvants, éyé Thiophile rattindout toudis in fumant s' pupe, au mitant d'enne ribambelle dé dgins qu'i n' counichout ni du cu ni dé l' tresse; au moumint qué l' liméro quince introut dins l' place, vlà in Aclot qui arrive dins l' cabaret.

— Qué nouvelle dé vos v're ci, hon, Thiophile! Arout-i n' saqui d' malatte à vo maiso!

— Malatte, l'françé? Nos n'avons jamais sté si bi pourtant qu'à c' l'heure. Mais c'esst à vous qué d' devrou d'mander des nouvelles: est-ce qué vos ariz l'idée dé mette el mesti d' plombier d'sus l'haie pou fé l' cinsi?

Voici le programme du concert suivi de bal que la société royale des Amis de la Concorde (fanfare) donnera aujourd'hui dimanche 2 février, à 7 heures précises du soir, en la salle du Waux-Hall.

1. *Souvenir de 1880*, ouverture exécutée par la Société. **LABORY.**
 2. *Richard Cœur de Lion*, air de Blondel, chanté par M. Isidore De Backer, baryton, lauréat du Conservatoire royal de Bruxelles. **GRÉTRY.**
 3. Air varié pour piston, exécuté par M. L. Lempereur. **F. AERTS.**
 4. *Sapho*, air chanté par M^{lle} E. Polspoel, 1^{er} prix de chant, 1^{er} prix de déclamation au Conservatoire royal de Bruxelles et prix de S. M. la Reine des Belges. **GOUNOD.**
 5. Chansonnette comique dite par M. J. Fonteyn, 1^{er} prix d'honneur au concours de chansonsnettes. **...**
 6. *Fest-Marsch*, exécuté par la Société. **LASSEN.**
 7. a) *La Violette* (airs chantés par M^{lle} Polspoel. **E. MATHIEU**
b) *Voisinage* (airs chantés par M^{lle} Polspoel. **CHAMINADE.**
 8. *Le bal masqué*, chanté par M. De Backer. **VERDI.**
 9. *La Poupée*, monologue dit par M^{lle} Polspoel. **PAILLERON.**
 10. Chansonnette comique dite par M. Fonteyn. **...**
- Le piano sera tenu par M. J. Jadin, professeur à l'Académie de musique de Nivelles.

Nous apprenons que le *Cercle musical*, de notre ville, donnera son concert d'hiver, le dimanche 9 février prochain, à 7 heures précises du soir, en la salle du Waux-Hall.

Ce concert sera suivi de bal.

L'affiche suivante vient d'être placardée à Nivelles : El 2^d mars 1890, in dimanche comme de djuisse,

El Gavotte

donn'ra 'n fiesse nu-z-homme au Foc-Sâl, à Nivelles. I n'ra ni trinte-chix sotrites : o djûra

El rouse de Sainte Ernelle,

GRAND DRAME WALLON IN TWÈS AKES AV'IN PROLOGUE EY IN ORCHESSE A TOUT SKETTER.

Adon, o f'ra 'n dans'rée d' dous's danses tout court.

EY APRÈS ?

Après, i s'ra l'heure des brafès dgins èy o sé rira tertous couchi.

Pou v'ni vir, i faudra d'ner chacun-n-un iun *quinche gros sous*; à l'entrée, c' s'ra *deux francs* chaque.

Pou les ciens qui ont 'n pécke d'effants, il ara des câries de fanite à *chix francs* pièche... èy èy co, c'est pa'c' que c'est ieuss.

A c' que 7 heures tap'ront au cloki, el bazar commin'ch'ra èy o f'rum'ra l'huclie tant que l'rouse dur'ra; o né l' drouvirra qu'à les intr' akes.

El Maitse Président, G. WILLAME.
El Président, A. TOUSSAINT.
El Vice-Président, E. PARMENTIER.
El Directeur, H. DECLERCQ.
El pourteu d' cuisine, JWACIN STOCK.

LE BAYART.

Au moment où va disparaître ce qui fut, pendant cinquante ans, l'abattoir communal, nous croyons intéressant de rappeler les diverses destinations de ces vieux bâtiments, qui ont naturellement été moder-

— Qu'esst-ce que vos rabrausnez là ?
— Bi woyè, endo; qu'est-ce qu'in gaiard parèie à vous pût bi connette à les vatches pou v'ni s'estitchi douci ?

— Des vatches? èiu avez vu des vatches ?
— N'astez ni v'nu ci à l' vindue ?
— Vlâ co pire ! Avez pierdu l' tiesse, Thiophile ?
— Bi, n'est-ce ni ci l' maiso du chaboti, eusqu'o dwé vinte twé vatches audjour'd'hui ?

— Ci ! Bi c'est lé spirite ! Djé sus vnu l' trouver pou m' feumme qui a toudis des tournioulles... El chaboti ? Bi c'est lauvau dsus l' tchémin d' Clabecq, tout conte de l' fabrique...

— Ça fait qu' ci c'est... commint dites ça... lé spirite ?

— Bi, woye da, l' cien qui r'fait les dgins in dourmant. Dé iu stez pou n'avwère ni co intindu pârler d' li ?

— C'esst in sourci adon, djé m'in va, disst-i Thiophile in s'êrlévant, djé n' m'imbarresse ni d'esse insourcé. T'a l'heure, d'j'arriv'rai trop tard à l' vindue.

Comme d'effet, quand il est st-arrivé au Chaboti, il avout n' demi heure que l' notaire avout fait. Il est facile, il avout d'meuré à pau près deux heures à rati-tante au spirite... Vlâ c' que c'est que d' printe ses tchusses pou ses solés. **CLIPOTIA.**

nisés pour l'usage auquel on les a jusqu'à présent affectés.

Nous avons eu recours au travail si consciencieux de M. Wauters sur la ville de Nivelles, ainsi qu'aux intéressantes publications que la Société Archéologique prodigue à ses membres.

Sur l'emplacement de l'abattoir, se trouvait l'hôpital St Nicolas, vieil établissement de charité dont la fondation remonte au IX^e siècle. Il y a eu plusieurs hôpitaux à Nivelles, mais celui-ci était le plus important et ses revenus étaient considérables, grâce aux nombreuses donations que lui firent les chanoines et les chanoinesses du chapitre.

Après la révolution française, il fut réuni aux autres établissements de charité qui formèrent l'hôpital général installé, jusqu'en 1867, au couvent des récollets, rue de Charleroi, (collège communal et école industrielle).

Une autre institution charitable occupait une dépendance de l'hôpital St Nicolas : c'était le *Bayart*, appelé par le peuple *Baiiau*, « fondation singulière, dit Wauters, et dont l'origine se perd dans la nuit des temps. »

Voici ce que nous lisons dans une intéressante notice due à la plume de feu M. Timothée Lebon et publiée dans les Annales de la Société Archéologique :

Cette œuvre fut fondée par un bourgeois de cette cité, qui lui donna son nom ; elle remonte à l'an 1200 environ. Ce chauffoir était établi dans un des bâtiments de l'ancien hôpital de St Nicolas, ayant son entrée dans la rue des Brasseurs. Dans le principe, il était fréquenté par des jeunes gens qui appartenaient à la bourgeoisie nivelloise et qui étaient admis pendant la saison d'hiver, depuis la St Martin jusqu'au premier jour du grand carême. Le feu, allumé dès cinq heures du matin, était entretenu jusqu'à neuf heures et demie du soir. Passé cette heure, chacun était obligé de se retirer chez soi ou d'aller se coucher dans le dortoir situé au-dessus de la place du chauffoir. L'hôpital devait fournir chaque jour cinq cents livres de charbon de terre pour l'entretien du feu du Bayart, et, pour le dortoir, six keures ou kieres et trois paires de linceuls tous les quinze jours.

Vers le milieu du XV^e siècle, des contestations fréquentes s'élevèrent entre les administrateurs de l'hôpital et les habitués du bayart, ceux-ci prétendant qu'on ne devait pas la quantité de charbon à laquelle ils avaient droit. La ville dut intervenir ; il résulte d'une sentence des échevins, de l'année 1482, qui se trouve rapportée par Gramay et par les archives communales, que tous les biens de l'hôpital servaient de garantie et de caution à l'exécution de la charte du bayart, dont on avait voulu s'affranchir.

Le 11 novembre 1483, l'administration de la cité, pour mettre fin tant aux désordres qui régnaient dans le chauffoir, qu'aux contestations qui se produisaient à chaque instant entre les jeunes gens du bayart et les maîtres de l'hôpital, fit un règlement dont il prescrivit la stricte observation.

Vers le milieu du siècle dernier, le bayart n'était déjà plus fréquenté par des jeunes gens appartenant à la bourgeoisie. Les habitudes étaient la lie du peuple, des vagabonds, des vauriens, des *losses*, ainsi qu'ils s'appelaient eux-mêmes dans un refrain qu'ils chantaient en cœur, chaque année, le jour de l'ouverture du chauffoir public :

Les loss' du Baiou
F'zonts des sauts, fourç' qu'i sont binaiches !
Les loss' du Baiou
Tapont leu chapia in-haut.

Il existait une coutume chère à la jeunesse nivelloise, bien qu'il en résultât toujours pour elle certains désagréments : c'était de reprendre possession du bayart pendant quelques heures, dans la soirée du mardi gras. En quittant un peu tard ce local, qui ne brillait pas plus par sa propreté que par celle de ses habitués, les jeunes visiteurs emportaient habituellement avec eux un souvenir peu agréable, qui ne disparaissait que sous l'influence d'une poudre dont toutes les vertus se retrouvent dans l'insecticide Vicat.

Le chauffoir a été supprimé, à la Révolution française, vers 1796. Le 27 octobre 1798, l'administration municipale accordait au Conseil général des hospices et secours de notre ville l'autorisation de distribuer par parties aux pauvres *citoyens* le charbon qui se consommait au bayart.

A propos du *Bayart* ou *Baiiau*, nous avons entendu donner un jour ce mot comme étymologie du terme wallon *baiau* (civière sur laquelle on transporte les morts au cimetière). Les explications fournies à l'appui de cette opinion nous avaient semblé assez justes : on nous disait qu'après la fermeture du Bayart, ce local avait servi à renniser tout ce qui concernait les pompes funèbres et que de là venait notre mot wallon *baiau*.

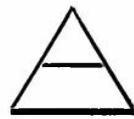
Mais un état de funérailles que nous avons sous les yeux, daté du 15 décembre 1816 et signé : « C. Meur, directeur d'enterrement, » nous a fait douter de la justesse de cette étymologie, que nous n'hésitions pas à qualifier aujourd'hui de fantaisiste. Cet état porte aux dépenses de l'enterrement 0.32 cent. pour le porteur du *baillaux*.

Nous avons d'ailleurs interrogé de vieux Nivelloist qui nous ont déclaré n'avoir nulle souvenance du détail rapporté plus haut et après quelques recherches, nous croyons que notre mot wallon *baiau* est

tout simplement proche parent du mot français *bayart*, qui signifie civière.

Les engins nécessaires au service des pompes funèbres ne doivent jamais avoir été assez nombreux ni assez importants pour qu'on leur ait affecté un local spécial et il ne nous paraît pas plausible d'admettre que ce mot ait mis si peu de temps (le chauffoir ayant été fermé en 1796) pour passer non-seulement dans le langage du peuple, mais même dans les factures d'un croque-mort. **VAS-Y-VIR.**

Rébus graphique.



Solution des mots en croix blanche.

P	L	A	N	É	T	A	I	R	E
L	I	M	A			I	L	O	T
A	M	E	R			R	O	S	A
N	A	R	D			E	T	A	L
E								O	
T								N	
A	I	R	E			E	S	O	N
I	L	O	T			S	A	B	A
R	O	S	A			O	B	O	G
E	T	A	L	O	N	N	A	G	E

ETAT-CIVIL DE NIVELLES DU 25 JANVIER AU 2 FÉVRIER 1890.

NAISSANCES. — Elisée-Joseph-Gh. Lévêque. — Jeanne-Marie-Françoise-Gh. Lacroix. — Elisabeth-Agnès-Marie-Gh. Vanpée.

MARIAGE. — René-Charles-Auguste-Désiré Becquet, 24 ans, employé avec Marie-Gh. Penning, 26 ans, tailleuse.

DÉCÈS. — Catherine-Chigny Jonet, 65 ans, servante, décédée B^d de la Batterie. — Julia-Joséphine-Gh. Dujaquier, 43 ans, écolière, décédée faubourg de Soignies. — Jean Denayer, 60 ans, vitrier, veuf de Thérèse Westermam, époux de Eugénie-Louise Scolas, décédée B^d de la Batterie. 4 enfant au-dessous de 7 ans.

Froment les 100 kilogs, 17,75 francs — Seigle 13,50 — Avoine indigène, 15,00 — Escourgeon, 17,50 — Beurre, le 1/2 kilog 0,00 — Œufs, les 26, 2,60.

COMMUNE DE MONSTREUX.

A louer pour le 1^{er} Mars 1890 :

1^o UN JARDIN ou CLOSIÈRE, situé au lieu dit *Verte tarte*, contenant vingt-trois ares nonante centiares.

2^o UN EXCELLENT PRÉ, situé au même lieu, contenant cinquante-sept ares nonante centiares.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de Maître A. DELBRUYÈRE, notaire à Nivelles.

A louer pour le 1^{er} mars 1890,

Une Maison avec Jardin,

sise rue Gillard-Heppé, à Nivelles, occupée par M. Verelst.

pour le 15 septembre 1890

UN HERITAGE

sis à Baulers, avec prairies et terres le tout d'une contenance de 7 hectares 82 ares 95 centiares. — Occupé par Adolphe Saintes.

Pour les conditions s'adresser en l'Etude du dit notaire.

Madame C. BOGAERTS,

RUE AUGUSTE ORTS, 18, en face de la Bourse,

— BRUXELLES. —

CONSUMMATIONS DE 1^{er} CHOIX.

CHASSE.

A vendre à 3 mois, un Chiot pointer né le 26 janvier, par Pan le chien célèbre de M. Jourez, hors de Bichette fille de Dante vainqueur du field trials Hanovre.

Prix : 30 francs. — S'adresser à M. Fauvel à Lillois.

**GRAND'PLACE
A
NIVELLES**

ARTHUR SEMAL

**AUX FORGES
DE
VULCAIN**

**ATELIER POUR LA CONSTRUCTION DE SERRES,
Grillages, Chenils, Falsanderles.**

Poêles en tous genres, Cuisinières ordinaires, Cuisinières à cuire le pain.

ON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS
pour ce qui concerne la serrurerie, poêlerie, etc., à des prix très-modérés.

ARTICLES POUR BATIMENTS : POUTRELLES, ANCRÉS, ETC.

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS
pour hommes, dames et enfants.

DRAPERIES ET NOUVEAUTÉS.

V. PLISNIER-PONCELET,
GRAND'PLACE, 17, NIVELLES.

SAISON D'HIVER 1889-1890.

Pardessus demi-saison pure laine	depuis frs	14,75
» Moscoua doublé satin	»	15,00
» Beaver doublé satin très soigné	»	25,00
» Cheviot et fantaisie	»	20,00
» pour enfants	»	8,00
Costumes pour hommes	»	15,00
» » enfants	»	5,00
Pantalons	»	5,00

VÊTEMENTS SUR MESURE EN DIX HEURES.

FAÇONS GARANTIES.

CHOCOLAT.

De tous les aliments, celui qui se prête le mieux aux falsifications, c'est le CHOCOLAT. Aussi, si vous êtes soucieux de votre santé, vous n'emploierez plus que les marques :

PELERIN, RUELLE & C^{ie}

don't la pureté est garantie par la maison.

Enveloppe rouge, les 500 grammes,	fr.	1,60
» verte, » » »	»	1,75
» mauve, » » »	»	2,00
» blanche, » » »	»	2,50
Boîte brune, » » »	»	1,75
» mauve, » » »	»	2,00
» blanche, » » »	»	2,50
» avec ruban, » » »	»	3,00

Pour les enfants, demandez le chocolat du « *Bataillon Scolaire* », à 50 c^m la tablette de 125 grammes.

N. B. — Tous les chocolats que nous recommandons portent notre marque.

Dépôt chez **Hancart-Grégoire, 7, rue de Mons, 7, à Nivelles.**

Change, fonds publics, coupons

ORDRES DE BOURSE

Commission un franc par mille

EDOUARD ATQUET

RUE DE BRUXELLES, 18,

vend les lots de Bruxelles et d'Anvers par douze versements mensuels de fr. 8,60.

Vins et Spiritueux

Produits garantis purs et de provenance directe

LÉON VINCLAIRE-RUCLOUX

33, GRAND'PLACE, NIVELLES

Champagne Charles RIVART, Reims

CORSETS SUR MESURE.

Dessart-Hauchamps, rue de Soignies, 1,
(en face de la rue du Béguinage).

Nouvelle Invention

SONNERIE PNEUMATIQUE

Remplaçant la sonnerie électrique
PLACEMENT A TOUT ÉTAGE

OCT. LEHERTE

SERRURIER-POËLIER, BREVETÉ
Médaille à l'Exposition de Nivelles, 1887
FAUBOURG DE NAMUR, NIVELLES

fabriquant de serres, poêles, cuisinières, chasis de couche, grillages, volières, meubles de jardins, gradins, tables, gloriottes, poulaiiers, douches en cuivre et en fonte, fauteuils à tente se repliant avec grande facilité (nouveau système).

PRIX MODÉRÉS.

Dépôt de paillassons de toutes dimensions à des prix exceptionnellement avantageux.

R. LECOMTE-CASTELLE

TAPISSIER-GARNISSEUR

7, rue de Soignies, Nivelles.

Papiers peints, tapis de pieds et de tables, rideaux, stores, toiles américaines, linoléum et cuirs cirés. Accessoires pour tout ce qui concerne la garniture.

SPÉCIALITÉ DE CHAMBRES FUNÈBRES.

MAISON

R. FROMENT-ROUSSEAU

MENUISIER-ENTREPRENEUR

34, Faubourg de Namur, 34, Nivelles.

MAGASIN DE MEUBLES, GLACES & TOURNAGES.

PORTES ET CHASSIS.

AMEUBLEMENTS D'ESTAMINET & USTENSILES DE MÉNAGE.

Étuves et Cuisinières.

Literies, coutils, laines, flocons et voitures d'enfants.

Calorifères de construction.

Sonneries électriques et pneumatiques.

Ouvrages de poêlerie, serrurerie et ferron-

nerie.

Rue de CHARLEROI, 5, NIVELLES.

MAISON FRANÇOIS GALLY,

A VENDRE OU A LOUER :

Grange, rue de Bruxelles; grande **Maison,** rue S^e Anne et plusieurs petites **Maisons.**

S'adresser à M^{me} Huet-Lisart.

GOUTEZ LE BON TABAC

et les fins cigares

de JEAN SCHOLTUS

ANCIENNE MAISON DERNIS

Rue de Bruxelles à Nivelles.

A L'ABONDANCE

PÂTISSERIE CONFISERIE.

Grande spécialité d'articles chocolat, crème et sucreries pour revendeurs. — Gros et détail.

LOUIS HANCART-GRÉGOIRE

Rue de Mons, 7, Nivelles.

Chocolat de l'Union des pâtisseries et de toutes marques — Fabrique de couques Dinant et Rheims — Dragées pour baptêmes — Cartonnages — Tartes, tourtes, gâteaux, pièces montées — Biscuits anglais, comestibles, etc.

Vente de Parapluies et Ombrelles

Réparations et recouvreages

A DES PRIX MODÉRÉS.

JEAN ANDRIEUX

CHAUDRONNIER ET RÉTAMEUR

rue des Brasseurs, 29, Nivelles.

Compagnie belge

DES

PROPRIÉTAIRES RÉUNIS

FONDÉE EN 1821

pour l'assurance à primes contre l'incendie.

Agent principal **Fréd. WILLAME,** rue de Bruxelles à Nivelles.

ETRENNES FIN DE SAISON ETRENNES

MAISON F. ROMBOUTS,

rue Ste-Geztrude, 18, NIVELLES.

GROS.

VENTE AU PRIX D'INVENTAIRE.

A l'occasion de cette mise en vente, je ne saurais assez engager les personnes vraiment soucieuses de leurs intérêts, à profiter de ces occasions hors ligne qui ne se représentent que très rarement.

Différents lots de marchandises sont vendus avec un rabais de 25 à 30 p. 0/0. En plus de ces avantages incontestables, j'offre à titre d'étrennes, 10 p. 0/0 sur tous les achats; cela pendant un mois seulement.

Aperçu de quelques occasions :

Pardessus moskova noir ou bleu, doublés Tartan, col velours soie au prix extraordinaire de 18,30.	
Pardessus moskova noir, brun, bleu ou vert, doublé satin 1 ^{re} qualité, col velours soie de Lyon, valeur 55 fr. au prix de 38 francs.	depuis 14,00
Costumes complets pour hommes	depuis 3,75
Pardessus à pélerine	depuis 7,50
Pantalons pure laine	depuis 3,00
380 Grises fantaisie haute nouveauté	depuis 3,50

DEUIL EN 6 HEURES. — PANTALONS EN 4 HEURES. — CONFIANCE. — PRIX FIXE.

Nivelles, imprimerie Maurice BERNIER